



# orientations et priorités

Pour le service des jeunes de l'Enseignement Catholique d'Ille-et-Vilaine

UNE IDENTITÉ CATHOLIQUE VIVANTE ET VISIBLE

UNE COMMUNAUTÉ D'ÉDUCATION ET DE FORMATION ORIGINALES

L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DE CHAQUE ÉLÈVE DANS SA SINGULARITÉ, SES TALENTS, SES FRAGILITÉS

UN RÉSEAU QUI CONSTRUIT SOLIDAIREMENT SON AVENIR

2014 > 2018



Création graphique : [www.silo.asso.fr](http://www.silo.asso.fr)



- Une identité catholique vivante et visible P 4-5
- Une communauté d'éducation et de formation originales P 6-7
- L'accueil et la scolarisation de chaque élève dans sa singularité, ses talents, ses fragilités P 8-9
- Un réseau qui construit solidairement son avenir P 10-11

**Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique**  
45 rue de Brest - CS 64213 - 35042 RENNES Cedex  
Tél. : 02 99 54 20 20 • Fax : 02 99 33 09 55  
[www.ddec35.org](http://www.ddec35.org)

# Édito

Le **Statut de l'Enseignement catholique** publié le 1<sup>er</sup> juin 2013, **est source** pour l'institution **toute entière**. **Chacune de nos instances, chacun de nos établissements, chacun d'entre nous, est invité à donner souffle** et perspective dans son quotidien pour aborder les nouveaux défis éducatifs du monde qui nous entoure.

L'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine s'appuyant sur cette source statutaire renouvelée, se donne en cette rentrée 2014 un cap commun à travers **4 champs d'orientations** et priorités pour unifier son action, dans cette passion d'éduquer qui anime ses acteurs. Pour éduquer et instruire aujourd'hui et demain, nous sommes invités à renouveler cette passion, à réinterroger nos projets, à les relire, à **inventer des voies nouvelles** pour «exercer une liberté créative dans la fidélité à la mission reçue».\*

**En témoignant de son identité** et de ses racines chrétiennes, en les rendant vivantes et visibles, dans les gestes de tous les jours, dans les relations avec les élèves, entre adultes, dans la reconnaissance de chacun et dans son ouverture à tous, l'Enseignement catholique sera véritablement utile, efficace et rayonnant. En témoignant et en s'efforçant de **vivre pleinement sa vocation évangélique**, en osant affirmer son ambition éducative, il apporte sa contribution originale à l'action éducative de la Nation et au service commun à l'égard de l'Homme.

Fondé sur cette identité et inscrit dans l'épaisseur du temps de l'éducation, l'Enseignement catholique repose sur l'engagement de tous et de chacun reconnu dans ses missions respectives. Il porte cette ambition de former **une véritable communauté d'éducation et de formation originales** construite sur des relations confiantes et des responsabilités partagées avec les familles. Une communauté d'éducation et de formation qui ose explorer des voies éducatives et pédagogiques nouvelles «ajustées» aux besoins des enfants et des jeunes de ce monde et de ce temps.

En voulant **accueillir chaque élève dans sa singularité, ses talents, ses fragilités**, l'Enseignement catholique affirme sa volonté de faire grandir chacun en humanité et d'éduquer à la liberté. En refusant de désespérer de quiconque, il s'engage à favoriser des parcours personnalisés, à adapter l'enseignement aux nouvelles formes de transmission des savoirs et aux enjeux de la culture numérique. Il redit son engagement pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et cultiver la persévérance scolaire.

Développant sa vitalité dans l'apparente complexité de son organisation, l'Enseignement catholique, **construit son avenir** en renforçant ses solidarités, en regroupant ses forces, pour être présent là où se trouvent les besoins. Pour répondre à la mission confiée par l'Église, il doit penser son futur en adaptant son organisation aux nouveaux espaces, aux nouvelles proximités et modes de vie, aux évolutions du système éducatif. Il est invité à faire de son fonctionnement un témoignage. Ce faisant, il sera semeur d'Espérance.

Que l'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine avance avec conviction et confiance !

**Jean-Loup LEBER**  
Directeur de l'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine



\* Article 181 du Statut de l'Enseignement catholique en France, publié le 1<sup>er</sup> juin 2013

## PARCE QUE NOUS AVONS CONSTATÉ, ENTENDU ET PARTAGÉ LORS DES RENCONTRES DE PAYS...

- Les raisons du choix des familles sont multiples : recherche de sens et recherche d'une différence en matière d'éducation et d'enseignement.
- L'Enseignement catholique vit son projet et ose dire au nom de quoi il le vit et veille au risque d'indifférenciation, d'assimilation et de privatisation.
- Dans les communes, l'école est devenue l'interface entre l'Église et la société : un lieu de rencontre avec les familles et les jeunes.
- Des acteurs de l'Enseignement catholique sont de moins en moins imprégnés de la culture chrétienne et des références ecclésiales.
- Les valeurs partagées et l'engagement des personnes constituent la force des communautés éducatives.
- Quand il existe une communauté chrétienne visible dans l'établissement où chacun peut témoigner de sa foi, le lien école-paroisse est renforcé, la mission pastorale est portée.

## EN RÉFÉRENCE À...

- « Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme ». *Jean 1, 9*
- « Chemin faisant, il interrogeait ses disciples : « Au dire des gens, qui suis-je ? » Ils lui répondirent : « Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres, un des prophètes. » Et lui les interrogeait : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Pierre, prenant la parole, lui dit : « Tu es le Christ. » *Marc 8, 27b - 29*
- L'Évangile est la référence constante des projets éducatifs car « c'est le Christ qui est [...] le fondement du projet éducatif de l'école catholique. » *Article 23 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*
- Les chrétiens de la communauté éducative reçoivent plus particulièrement l'appel à servir la croissance de tous en humanité. « Appelés par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien », les fidèles laïcs, jeunes ou adultes, trouvent dans l'école catholique un lien naturel pour vivre leur foi, la nourrir, la proposer et contribuer au climat évangélique de l'établissement. Leur participation à la mission éducative est une réponse à leur vocation de baptisés. *Article 51 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*



## NOUS CHOISSONS DE...

Vivre et témoigner explicitement de notre identité catholique :

- En accompagnant les acteurs.
- En suscitant l'engagement de tous.
- En garantissant, en lien avec l'Église locale, des lieux de proposition et d'annonce de l'Évangile et des sacrements.

Mettre en œuvre une vie pastorale dans toutes les dimensions de l'établissement :

- En référant les actions et les projets à l'Évangile.
- En vivant les relations à la lumière du Christ.

## NOUS NOUS ENGAGEONS PRIORITAIREMENT ENSEMBLE À...

- Renforcer en communion le service de la tutelle.
- Initier les entrants dans le métier au projet de l'Enseignement catholique.
- Accompagner les responsables bénévoles sur le sens de l'engagement dans l'Enseignement catholique.
- Proposer des outils/démarches de ressourcement anthropologique pour les chefs d'établissement, les enseignants et les personnels.
- Permettre l'appropriation et la mise en œuvre du Statut 2013 de l'Enseignement catholique.
- Faire vivre une communauté chrétienne témoignante au sein de la communauté éducative.



## PARCE QUE NOUS AVONS CONSTATÉ, ENTENDU ET PARTAGÉ LORS DES RENCONTRES DE PAYS...

- Ce qui fait la force de l'Enseignement catholique, c'est l'engagement éducatif des personnels et enseignants, des parents, des bénévoles.
- La tradition de l'Enseignement catholique repose sur sa vitalité pédagogique et sa capacité à répondre aux défis des temps.
- Les cadres et personnes ressources des établissements, et les responsables d'associations sont des acteurs privilégiés de changement.
- Les personnels d'administration et de service contribuent de façon particulière à l'action éducative des équipes.
- Le bénévolat est à la base même de l'Enseignement catholique. Il est une force par l'animation d'un réseau de parents, par la transmission intergénérationnelle de proximité, par le témoignage de service et de don de soi. Il doit être soutenu pour :
  - Faire vivre l'articulation du trépied OGEC-APEL-chef d'établissement car l'initiation et la culture d'appartenance sont toujours à recommencer avec les nouveaux.
  - Répondre aux besoins croissants de compétences juridiques et économiques.
  - Permettre la croissance personnelle de chacun.

## EN RÉFÉRENCE À...

- «Je me sens responsable de ma communauté, de la communauté humaine, pour la petite part que j'y occupe ; et aussi de l'ensemble de la création. Et tout cela est relié, par le dedans, l'intérieur, l'intériorité.» *Pelt, Jean-Marie.*
- «Heureuse la communauté qui devient un abîme de bienveillance, elle laisse transparaître le Christ incomparablement.» *Frère Roger.*
- «Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres. Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus» *Phil 2, 4-5*
- Chaque établissement est un lieu de formation privilégié pour les membres des communautés éducatives, qui sont tous sujets du processus éducatif. *Article 84 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*
- De ce fait, l'identité et les spécificités de chaque école catholique, ainsi que la capacité d'initiative, de recherche pédagogique et de créativité de sa communauté éducative, sont non seulement respectées, mais encore stimulées et valorisées. Il revient aux responsables et aux instances de veiller à ce que chaque école, tout en agissant en concertation avec les autres, dispose d'une réelle liberté dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet. *Article 240 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*



## — NOUS CHOISSONS DE...

### Porter ensemble notre projet d'éducation :

- En passant d'une simple connivence éducative à une proposition éducative explicite : vivre la confiance avec les familles.
- En développant et soutenant la vie scolaire.

### Favoriser une culture de la responsabilité et de l'engagement :

- En pilotant par le sens.
- En promouvant, soutenant et reconnaissant la contribution de tous.

### Susciter les pratiques innovantes, explorer de nouvelles voies éducatives et pédagogiques :

- En favorisant les démarches d'observation.
- En valorisant et mutualisant les pratiques éducatives et pédagogiques.
- En pensant les organisations au service des enfants et des jeunes.

## — NOUS NOUS ENGAGEONS PRIORITAIREMENT ENSEMBLE À...

- Eclairer l'ensemble des acteurs sur les défis éducatifs majeurs choisis par l'Enseignement catholique.
- Favoriser les rites et les repères structurants pour les jeunes et pour les adultes.
- Soutenir et développer à tous niveaux une politique des ressources humaines :
  - Associer tous les membres de la communauté professionnelle au projet de l'établissement.
  - Oeuvrer à la politique de recrutement des enseignants.
  - Développer la formation et la prise de responsabilité des personnes.
  - Appeler et accompagner les bénévoles.



## PARCE QUE NOUS AVONS CONSTATÉ, ENTENDU ET PARTAGÉ LORS DES RENCONTRES DE PAYS...

- Les équipes ont un réel savoir-faire et engagement pour la réussite de tous les élèves et l'accueil de chacun.
- L'accueil des enfants porteurs de handicap se développe et fait apparaître de nouveaux besoins dans les équipes, en particulier dans les établissements du second degré.
- Le recrutement, la rémunération, la formation des auxiliaires de vie scolaire sont de nouvelles charges pour les chefs d'établissement et les OGEC.
- La prise en compte des besoins éducatifs particuliers appelle de nouvelles compétences et de nouveaux partenariats.
- Apprendre à l'ère du numérique génère de nouveaux processus d'apprentissage et d'enseignement.
- Les réseaux sociaux et internet bouleversent les rapports des jeunes au monde, aux autres, à la vérité.

## EN RÉFÉRENCE À...

- Jésus posa son regard sur lui, et il l'aima. *Marc 10, 21*
- «Que veux-tu que je fasse pour toi ?» *Marc 10, 51*
- Une école de toutes les intelligences, c'est une école qui permet à chaque personne de se construire en accédant à toutes les formes d'intelligence, pour se comprendre, comprendre les autres et comprendre le monde. [...]  
C'est une école qui fait de la relation et de la rencontre la voie d'accès au savoir et à l'intelligence des choses. [...] C'est une école qui ouvre les esprits à la complexité, à la «reliance» entre les savoirs, qui invente les liens entre les disciplines et les approches disciplinaires. *Un temps nouveau pour l'éducation et la pédagogie, dans la revue E.C.A. hors série de septembre 2008.*
- Cette attention aux pauvres, aux faibles et aux petits commande à l'école catholique, dans l'ensemble de ses composantes, une générosité effective et une inventivité pédagogique constante. *Article 39 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*
- Regarder la personne comme un être en devenir, comme un être fragile, comme un être relié...  
*Affiche de la journée des assises de l'Enseignement catholique du 4 et 5 avril 2006 - Évry.*





## — NOUS CHOISSONS DE...

Susciter et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques nourries de l'anthropologie chrétienne en privilégiant :

- L'accessibilité pour tous aux apprentissages.
- Les parcours personnalisés.
- L'éducation à l'orientation.

Approfondir notre responsabilité éducative :

- Par des réponses éducatives référées à l'anthropologie chrétienne fondée en raison et éclairée par la foi.
- Par une vie scolaire au cœur des projets d'établissement.
- Par la recherche du sens donné aux apprentissages.

Renforcer solidairement la prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers :

- Par des pratiques d'inclusion scolaire : éducatives et pédagogiques.
- Par des dispositifs spécifiques et spécialisés.

## — NOUS NOUS ENGAGEONS PRIORITAIREMENT ENSEMBLE À...

- Outiller et nourrir les pratiques des équipes enseignantes par l'accompagnement, la formation (différenciation, ASH second degré (adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap)).
- Installer une culture collective de l'orientation, de la persévérance scolaire et des réussites.
- Former aux défis éducatifs d'aujourd'hui :
  - L'éducation affective, relationnelle et sexuelle.
  - L'éducation à la santé et la citoyenneté.
  - L'éducation aux usages numériques.
- Animer les réseaux des personnels de vie scolaire.
- Développer une culture et une pratique de prise en charge des besoins éducatifs particuliers au second degré.
- Développer et faire vivre les observatoires de pratiques communs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés.
- Travailler la continuité éducative et pédagogique entre écoles et collèges.



# UN RÉSEAU QUI CONSTRUIT SOLIDAIREMENT SON AVENIR

## PARCE QUE NOUS AVONS CONSTATÉ, ENTENDU ET PARTAGÉ LORS DES RENCONTRES DE PAYS...

- Le nombre important d'écoles dans le diocèse est le résultat de notre histoire. Aujourd'hui ce maillage des établissements fait apparaître des fragilités.
- Les évolutions démographiques, économiques et sociologiques (créations, transformations, déplacements, fermetures) remettent en question les implantations d'établissements et l'offre de formation.
- Des nouvelles formes de gouvernance sont à explorer.
- La pratique de la mutualisation des fonctions est à développer.
- Le rapprochement école-collège est à poursuivre.
- Des progrès sont possibles dans la fidélisation des élèves au sein de notre réseau (CM2- 6<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>-Seconde/Terminale et enseignement supérieur).
- Dans de nombreux établissements, le modèle économique actuel ne permet pas d'assurer la prise en charge de l'immobilier.
- La mise en place récente des CLE (caisses locales d'entraide) répond à un réel besoin. D'autres solidarités sont encore à penser au sein du réseau.
- Le niveau des contributions doit être ajusté en tenant compte de l'impact du coût de la restauration qui pèse dans le choix des familles.
- Le contexte législatif et le suivi économique nécessitent de plus en plus de compétences du côté des chefs d'établissement et des bénévoles OGEC.

## EN RÉFÉRENCE À...

- «Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé.» *Jean 17, 21*
- «Une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'ordre inférieur, en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir en cas de nécessité et l'aider à coordonner son action avec celle des autres éléments qui composent la société en vue du bien commun.» *Saint Jean-Paul II, lettre encyclique Centesimus annus du 1<sup>er</sup> mai 1991*
- «C'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous.» *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, § 193*
- Les fonctions de gouvernance sont au service de tous. Elles existent en vue du bien commun, pour dépasser la simple coexistence et la concurrence des intérêts particuliers. Elles sont garantes de l'unité. *Article 244 du Statut de l'E.C. en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013*



## NOUS CHOISSONS DE...

Adapter l'offre de formation et les implantations aux évolutions démographiques, économiques et sociales :

- En repensant les organisations des RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux).
- En favorisant les réseaux et ensembles scolaires.
- En diversifiant l'offre de formation (formation initiale, formation continue, apprentissage, enseignement supérieur).

Renforcer les solidarités :

- En différenciant les contributions des familles.
- En mutualisant des services, des fonctions supports et des ressources.

Consolider le modèle économique des établissements :

- En prévoyant la juste participation économique des familles.
- En assurant des investissements autonomes.

## NOUS NOUS ENGAGEONS PRIORITAIREMENT ENSEMBLE À...

- Définir et mettre en œuvre la méthodologie d'une démarche prospective pour l'Enseignement catholique 35.
- Décliner en diocèse la démarche régionale d'évolution de l'offre de formation lycéenne, d'enseignement supérieur, par apprentissage et formation continue.
- Susciter et accompagner de manière volontariste la mise en œuvre de nouvelles solidarités, mutualisations, organisations scolaires, gouvernances au service du devenir des établissements.
- Formaliser une politique immobilière (structurer les démarches, les outils et ressources).
- Faire évoluer les CLE (caisses locales d'entraide) vers un fonctionnement plus ajusté.







**Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique**

45 rue de Brest

CS 64213 - 35042 RENNES Cedex

Tél. : 02 99 54 20 20

Fax : 02 99 33 09 55

[www.ddec35.org](http://www.ddec35.org)